



faute grave en contrat d'apprentissage

Par **LP GEORGES GUYNEMER**, le **18/10/2010** à **13:49**

Bonjour,

Nous souhaitons avoir des renseignements sur la rupture de contrat d'apprentissage à l'initiative du centre d'apprentissage:
quelles sont les fautes graves qui peuvent justifier une rupture de celui-ci?

Par **P.M.**, le **21/10/2010** à **18:27**

Bonjour,

C'est l'employeur qui apprécie du degré de la faute...

Il y a une abondante Jurisprudence pour caractériser la faute grave qui est d'une telle importance qu'elle rend impossible le maintien du salarié dans l'entreprise même le temps du préavis...

Je vous propose [ce dossier](#)